

## A. Sen (1998), « La possibilité du choix social », Revue de l'OFCE, n° 70, juillet 1999.

Amartya Sen est un économiste humaniste indien, professeur à l'université d'Harvard. Ses recherches sur les théories du choix social s'inscrivent à la suite des résultats de Kenneth Arrow dont il souhaite dépasser le cadre d'analyse. Dans cette démarche, il développe le théorème des *capabilités* explique les inégalités entre les individus par des différences dans la manière de convertir les ressources dont ils disposent en libertés réelles. Ses travaux permettent une nouvelle approche de l'économie du bien-être, notamment de la pauvreté et de la famine, thèmes qu'il souhaite aborder au-delà des questions d'utilité.

Publiée en version écrite en 1999 dans la Revue de l'OFCE, sa conférence, prononcée à Stockholm en décembre 1998, fait suite au prix Nobel d'Économie qu'il a reçu la même année pour ses travaux sur la possibilité du choix social, qui prennent en compte des éléments tels que la justice sociale ou la question de la redistribution.

Dans ses recherches, il questionne le respect du choix de la majorité et se demande comment concilier l'ensemble des préférences individuelles. Ainsi, dans cette conférence, Amartya Sen revient sur les enjeux et les problèmes fondamentaux auxquels la théorie du choix social est confrontée. Pour ce faire, il contextualise d'abord le processus d'émergence de cette théorie en tant que discipline en énonçant les évolutions et les différentes limites de la théorie du choix social. Il en vient ensuite à détailler l'ambition épistémologique de son raisonnement constructif. Enfin, il insiste sur la nécessité de l'utilisation des comparaisons interpersonnelles pour dépasser les limites de la théorie de K. Arrow, en spécifiant les critères de comparaison.

### I. L'évolution de la théorie du choix social en tant que discipline : de la Révolution française au théorème d'impossibilité d'Arrow

Le principe général de la théorie du choix social est de s'interroger sur la possibilité d'établir des décisions collectives en tenant compte de la diversité des préférences individuelles. La question du choix social est étudiée pour la première fois à la fin du XVIIIème siècle par des mathématiciens français comme J-C. de Borda ou N. de Condorcet. Ils appréhendent les problèmes du choix social en usant des mathématiques et en centrant l'analyse sur le vote et les procédures associées. Ils espèrent ainsi établir "un cadre permettant des décisions de groupe rationnelles et démocratiques" en tenant compte des "préférences et intérêts" de tous et toutes. Cependant, cette première formalisation du choix social fait face à des incohérences telles que l'existence d'une majorité instable (paradoxe de Condorcet).

La théorie du choix social est reprise et formulée dans sa forme moderne au XXème siècle par K. Arrow qui, soucieux d'étudier les complexités et les incompatibilités des décisions collectives, l'inscrit dans un cadre structuré et axiomatique. Cette recherche le conduit à formuler le théorème d'impossibilité qui stipule "qu'aucune procédure de choix social (...) ne peut satisfaire simultanément **plusieurs conditions**". Ce résultat pessimiste de la théorie du choix social insufflé un regain d'intérêt pour ce sujet.

Pour Sen, les difficultés du choix social ont également affecté l'économie du bien-être. Originellement développée par les économistes utilitaristes s'inspirant de la tradition benthamienne, l'économie du bien-être avait pour seul intérêt l'utilité totale d'une société en omettant la question de la répartition mais en étudiant les comparaisons de gains et de pertes d'utilité d'individus différents. Dans les années 1930, l'économie du bien-être utilitariste fait l'objet de nombreuses critiques, notamment de la part de **J. Robbins** pour qui les comparaisons interpersonnelles d'utilité n'ont aucun fondement scientifique dans la mesure où elles reposent sur des comparaisons d'états mentaux or "tout esprit est impénétrable pour tout autre". Le rejet des comparaisons interpersonnelles tend à réduire davantage la base informationnelle sur laquelle s'appuie le choix social. Dans les années 1940, la nouvelle économie du bien-être s'appuie sur le critère paretien qui permet de préférer une situation à une autre si elle améliore l'utilité de tous et toutes mais ne tient toujours pas compte de la répartition. K. Arrow développe la théorie du choix social à la suite de ces évolutions et, en rejetant également les comparaisons interpersonnelles d'utilité, établit les quatre conditions que ne peut satisfaire aucune procédure de choix social : l'efficacité parétienne, l'absence de dictature, l'indépendance et la non restriction du domaine.

Les travaux de K. Arrow instaurent un climat de pessimisme au sein de la théorie du choix social dont les répercussions atteignent l'économie du bien-être que Sen propose de surmonter.

### II. Les justifications épistémologiques et méthodologiques d'une approche constructive du choix social

Dans la deuxième partie de sa conférence, Amartya Sen développe plusieurs angles de sa méthodologie constructive pour aborder la théorie du choix social.

Il s'attèle d'abord à réconcilier l'outil mathématique - la méthode formelle - à son application au monde réel. Il s'agit de montrer la complémentarité de ces méthodes, souvent opposées par les auteur.es, en montrant la nécessité de l'outil formel pour démontrer et anticiper des théorèmes s'appuyant sur des conditions et hypothèses nombreuses et complexes. Par ailleurs, l'explication informelle, relevant de l'intuition, permet la diffusion puis l'utilisation des théories dans la sphère publique et scientifique. Il s'avère donc essentiel d'utiliser

des outils de l'économie dominante, l'économie néo-classique, tout en complétant l'analyse par une explication davantage intuitive, rejetant ainsi l'hypothèse de rationalité des agents.

Un deuxième aspect du raisonnement de A. Sen en termes de choix social porte sur le caractère constructif de sa thèse qui tend à rapprocher les solutions de possibilité avec les résultats d'impossibilité. Plus précisément, il s'agit d'approximer l'impossibilité en éliminant les possibilités, et ainsi faire en sorte qu'un seul résultat soit possible. Ce raisonnement "sur le fil du rasoir" est rendu possible par l'introduction d'axiomes raisonnables : dans une situation où il existe une diversité de possibilités et qu'un seul résultat impossible, l'introduction de nouveaux axiomes permet de réduire le nombre de possibilités et ainsi confondre les critères de l'impossibilité avec ceux des possibilités restantes. Ainsi, pour A. Sen, il faut trouver des "critères de choix sociaux" sur lesquels raisonner de sorte à déterminer une procédure de choix social.

Cependant, pour A. Sen, une procédure de choix ainsi déterminée (théoriquement) peut entraîner des incohérences avec certains ensembles de préférences individuelles. En effet, les procédures du choix social proposées en économie du bien-être sont quasi-semblables à des procédures de vote qui ne sont pourtant pas adéquates avec toutes les catégories de problèmes de choix social, ne respectant pas ainsi la condition de "non-restriction du domaine" formulée par K. Arrow. Le dépassement du théorème d'impossibilité, tout en usant des méthodes formelles et informelles, n'est rendu possible pour A. Sen que par l'utilisation des comparaisons interpersonnelles.

En somme, le raisonnement de A. Sen suit une approche constructive qui souhaite, en mêlant méthode formelle et explication informelle, déterminer par élimination, par un ensemble d'axiomes, une procédure de choix applicable à toute combinaison de préférences individuelles. Cependant, cette procédure doit nécessairement être complétée par l'utilisation de comparaisons individuelles pour pallier aux limites utilitaristes de la procédure de vote.

### III. Dépasser le théorème d'impossibilité : l'élargissement informationnel du choix social par des comparaisons interpersonnelles

Pour Sen, la théorie constructive du choix social nécessite la "construction d'un système analytique" nécessaire pour utiliser les comparaisons interpersonnelles d'utilité, et de procéder à un "réexamen des bases informationnelles de ces comparaisons", afin d'intégrer les résultats analytiques dans la pratique. A. Sen propose de dépasser l'impossibilité de K. Arrow en utilisant les comparaisons interpersonnelles - donc en élargissant la base informationnelle - et procède à une spécification de la méthode et des critères à utiliser. A. Sen est en faveur de l'usage de "fonctions de bien-être social" (ou "conditions d'invariance" en théorie générale) car elles permettent d'accéder à un ensemble de règles relatives au bien-être avec des approches différentes de la question de l'équité et de l'efficacité. Il contourne alors le problème originel des comparaisons interpersonnelles - qui étaient fondées sur des comparaisons d'états mentaux de satisfaction pour J. Robbins - en proposant l'usage d'une "comparabilité partielle" : des formes limitées de comparabilité partielle peuvent ainsi permettre de prendre des décisions sociales cohérentes.

Il évoque ensuite la diversité des approches informationnelles à partir desquelles il est possible de réaliser des comparaisons interpersonnelles "raisonnables". Ces différentes façons de faire des comparaisons sont chacune fondée sur des critères et des moyens différents : elles peuvent reposer sur l'étude des caractéristiques de dépenses, l'usage de questionnaires ou l'observation des caractéristiques principales de conditions de vie. A. Sen défend l'usage des comparaisons interpersonnelles fondées sur l'évaluation des capacités. Les résultats empiriques de ces travaux ont permis une meilleure compréhension des avantages individuels en élargissant et en diversifiant les bases informationnelles pour le choix social.

A la fin de sa conférence, A. Sen ajoute qu'il existe d'autres formes d'élargissement informationnel nécessaires au dépassement d'un autre théorème d'impossibilité, le paradoxe libéral. Ce dernier peut être résolu par un élargissement informationnel prenant en compte l'idée de l'adaptabilité des agents dès lors qu'ils interagissent avec les libertés des autres.

Les travaux de A. Sen sur la théorie du choix social portent principalement sur les questions de la pauvreté et de la famine. Il analyse la pauvreté sous l'angle de la privation, en ne se limitant pas à l'information donnée par le revenu. En effet, A. Sen considère nécessaire de prendre en compte les capacités différentes des individus à convertir leur revenu en moyen de bien vivre (théorème des capacités). Ce même raisonnement de l'élargissement informationnel s'applique à l'analyse de la famine. Il n'envisage pas la famine comme une chute de l'offre alimentaire mais comme résultant d' "un déclin brutal du revenu réel d'une partie de la population".

Ainsi, la résolution des impossibilités du choix social passe par des élargissements informationnels concernant les préférences et les situations individuelles, entre autres par des comparaisons interpersonnelles de bien-être dont les critères sont à définir. En économie du bien-être, la thèse d'A. Sen permet d'aborder des questions comme la pauvreté, la famine ou encore les inégalités de genre.